

POUR AUGMENTER NOS RÉMUNÉRATIONS

**ON
S'OR
GA
NISE**

Fin des primes au mérite

Reconnaissance des qualifications

Indexation sur l'inflation

1^{er} échelon au minimum à 2 200 € brut

Égalité salariale femme / homme

+ 10% minimum du point d'indice

Titulaire / contractuel·les : à travail égal, rémunération égale

Revalorisation des grilles indiciaires



www.cgt.fr/contactFP2026
retrouver la campagne